



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE
Siège Social : Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY



Compte-rendu de la Réunion du Bureau

Vendredi 16 février 2018 à 18 heures

Présents : Éric Baudet, Président

Véronique Bajollet, Cyntia Cantiget, Didier Griot, Geneviève Rubel, Frédéric Tramoy

Noëlle Boissonnet, secrétaire de séance

Absents excusés : Kevin Baudet, Léo Bonnevie, Jean-Pierre Jeannolin, Dominique Landraing, Claire Pacton, Christophe Paris,

Avant de commencer la réunion,

Didier Griot procède au tirage de la Coupe de France 2018.

19 équipes sont inscrites.

La première équipe nommée est celle qui reçoit.

Amicale Pétanque Mérandaise / Pétanque Motteraine
Pétanque d'Aix les Bains / Pétanque Grand Lac
Pétanque Mauriennaise / Association des Boulistes de Cuines
Pétanque Club Rochettois / Boule du Château
Pétanque Rémilienne / Pétanque de la Savoyarde
Pétanque Albertvilloise / la Corbière Pétanque Club
Amicale Boule Borraine / Pétanque Moûtinière
Pétanque de St Avre / Pétanque de la Ravoire
Pétanque de l'Albanne / Pétanque Uginoise
Pétanque des Echelles : exempt

Rappel pour les équipes recevant : quand vous envoyez vos 3 propositions de dates à votre adversaire, n'oubliez pas de mettre le CD en copie.

2^{ème} rappel : les perdants des 2 premiers tours sont inscrits d'office pour la Coupe de Savoie (CDS).

Date butoir du 1^{er} tour de la Coupe de France (CDF) : vendredi 30 mars inclus

Date butoir du 2^{ème} tour : lundi 30 avril inclus

Date butoir du 3^{ème} tour de la CDF et 1^{er} tour CDS : jeudi 31 mai inclus

Date butoir du 4^{ème} tour CDF & cadrage CDS : samedi 30 juin inclus

Date butoir du 3^{ème} tour CDS : vendredi 31 août inclus

Finale de la Coupe de Savoie : dimanche 9 septembre à St Rémy de Maurienne

Approbation du dernier PV

Le compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2018 est approuvé sans remarques

Un point sur la correspondance

- Le Conseil Départemental en la personne de Pierre Marie Charvoz a répondu au courrier de Véronique Bajollet concernant le devenir du CD à la Maison des Sports.
- La sanction de M. Zampari a été levée par la Commission de Discipline de la Ligue.
- Précision (suite à plusieurs courriers reçus à ce sujet) : en matière de discipline, si la sanction est posée par la Ligue, pour toute question, il faut s'adresser à la Commission de la Ligue.
- Suite au courriel de Michel Hilkemeyer, nous vérifions le calendrier des inscriptions sur le site et dans le calendrier départemental : il n'y a pas d'erreur.
- Nous n'avons pas répondu au questionnaire du CDOSS, ne sachant pas « à quelle sauce nous allons être mangés » (= étant pessimistes quant à notre devenir au sein de la Maison des Sports).
- Le Président a reçu une invitation pour le 27 février à Bourg St Maurice concernant le Championnat de Ligue.

Un point sur le Championnat des Clubs Jeu Provençal

Lors de la 2^{ème} journée du CDC-JP, lorsque la déléguée du CD est arrivée, le boulodrome était fermé, l'organisateur n'avait tracé aucun jeu, ... Heureusement que Dominique Exbrayat (Pétanque d'Aix les Bains) était là ! Tout est pourtant écrit noir sur blanc dans le cahier des charges pour l'organisation d'un championnat dans le « Cahier des Présidents » mis à disposition par Véronique Bajollet. Naturellement les repas n'étaient pas prévus ... et Cyntia Cantiget les a payés de sa poche. Michel Marques Lopes a engagé son club (Pétanque Grand Lac) à rembourser les repas. Sinon, sportivement, tout s'est bien passé, les parties se sont bien déroulées.

Point sur les travaux de la Maison des Sports

Lors de la réunion du 13 courant, le Président et Frédéric Tramoy ont assisté à la présentation des locaux de la Maison des Sports et leur transformation. Il a été dit : « on a travaillé, on a fait les plans, l'attribution est faite, pas de changement » ...

Les salles de co-working seront accessibles en permanence. Les clubs pourront se mettre ensemble, s'entendre à plusieurs. L'accès à Internet sera généralisé. L'accès aux salles de réunion sera planifié par le CDOSS. On pourra nous accorder une autre salle pendant les travaux.

Le Conseil Départemental prendra en charge les frais de location. Les associations ne paieront que les charges (comme aujourd'hui). La gestion continuera à se faire par le CDOSS.

Toutes les conventions ont été cassées par courrier recommandé : nous avons six mois pour nous retourner : ou nous acceptons ou nous nous en allons.

Il n'y a pas de discussion possible, elle a été complètement fermée.

Nous décidons de voir avec les mairies environnantes s'il est possible de louer un local pour stocker de nos archives, nous réunir, avoir un nouveau siège.

Retour sur la réunion des Présidents du 11 février

- « Où étaient les hommes avec les clés ? » demande Véronique Bajollet ? C'était en fait, un malheureux concours de circonstance ... et aussi le W-E du sport féminin ! ☺
- Revenons sur l'interdiction du **Jean bleu et/ou déchiré** lors de nos championnats : les joueurs qui arriveront en jean devront être refoulés par le délégué. Nous mettrons également en application stricte le règlement sur l'homogénéité des tenues. Pour contrôle l'équipe complète devra se présenter à la table de marque. Nous ferons une affichette que nous enverrons aux clubs chargés de la diffuser pour information auprès de leurs joueurs: « Attention ! Nouveauté FFPJP : le jean bleu et/ou déchiré est interdit sur les Championnats de Savoie. Des contrôles seront effectués ».
- En ce qui concerne la formation Geslico : Didier Griot enverra une info à tous les clubs intéressés.

Parole à chaque Président de Commission

Commission Féminine : Geneviève présente la proposition sur la « Journée de la Femme » : elle devra être budgétée et une demande de subvention devra être faite à la Ligue. Elle sera mise au calendrier de 2019.

Commission discipline : une formation « discipline » se déroulera le 11 mars avec le CD74.

Commission arbitrage : Frédéric Tramoy nous informe sur la dernière réunion de la commission : tous les Championnats ont un arbitre. Une discussion est en cours pour un échange d'arbitre avec le 38. C'est en attente pour le 01. Et définitivement fermé pour le 74. D'autre part, les arbitres ont décidé que si l'un d'entre eux souhaite une tenue supplémentaire, il se débrouillera par lui-même.

Une formation « arbitrage » avec le CD 74 aura lieu le 10 mars 2018.

Commission Coupe de France : le tirage a été effectué : cf. Le haut de page.

Commission Vétérain : Véronique Bajollet va envoyer aux clubs les documents pour la rencontre Savoie Isère du jeudi 31 mai 2018 à la Motte Servolex.

Commission jeunes : en l'absence de la Présidente, c'est Cyntia Cantiget qui nous relate la dernière réunion de la commission qui s'est déroulée à St Rémy de Maurienne : il ne manquait que l'école du Pétanque Club Rochettois.

- Proposition est faite : pour le Championnat de Savoie Tête à Tête en catégories minimales et cadets on sépare filles et garçons, on organise un championnat féminin et un championnat masculin en parallèle. D'une part, il n'est pas qualificatif, d'autre part il est déjà pratiqué dans d'autres départements, de plus il n'en coûtera que 4 coupes de plus. La proposition est adoptée par les membres présents.
- Cyntia Cantiget demande de quel budget la Commission peut-elle disposer ? Geneviève Rubel lui communiquera les chiffres à la prochaine Réunion.
- La Commission demande à ce que les inscriptions se fassent à l'avance pour tous les Championnats jeunes. *Elle demande à tous les clubs ayant des jeunes de bien s'inscrire.*
- Pour le CDC-J, 3 équipes sont inscrites : la Pétanque Albertvilloise, la Pétanque Motteraine, la Pétanque Rémilienne. Il se jouera en 2 journées :
Le samedi 24 mars : à Albertville :
À 9h : la Pétanque Albertvilloise / la Pétanque Motteraine
À 14h : la Pétanque Rémilienne / la Pétanque Motteraine
Le samedi 16 juin : à St Rémy de Maurienne à 14 h : la Pétanque Albertvilloise / la Pétanque Rémilienne
Claire Pacton arbitrera les deux journées.
- Pour l'année prochaine, la Commission souhaite une page « jeunes » dans le calendrier départemental. Pas de problème : la Présidente de la Commission devra la réaliser.
- Les tenues pour les éducateurs ont été commandées.
- Patrick Garreau, responsable de la Ligue demande à chaque département de fournir la liste de ses écoles de pétanque et de leurs responsables.
- En 2018 il n'y aura qu'une détection de Ligue pour les cadets.

Questions diverses :

- **CDC nouveauté :** A partir de 2019 l'équipe championne de Savoie CDC montera en Ligue. Il n'y aura plus de barrages.
- **Championnats de Ligue à Bourg St Maurice :** le Président sera présent sur site pendant les 4 jours de la Ligue. La pension du vendredi soir sera à la charge du CD. + Christophe Paris sera en charge d'acheter les « babioles » (récompenses) + Une participation de 500€ sera octroyée à l'ABB pour l'achat des fleurs et l'organisation du vin d'honneur. Ces 3 propositions sont adoptées à l'unanimité des présents.

Les membres présents remercient chaleureusement Cyntia Cantiget pour le délicieux casse-croûte de fin de réunion ... qu'elle avait préparé pour 13 !

Prochaine réunion le vendredi 23 mars 2018 à 18 heures au siège actuel.